Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260216-2026020500-DE

PIRÉ CHANCÉ

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de Rennes – Canton de Châteaugiron

Commune de Piré-Chancé

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 16 février 2026

En exercice	Présents	Votants
24	18	21

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 17/02/2026

Et
Publication ou notification du : 17/02/2026

L'an deux mille vingt-six le seize février à vingt heures trente minute, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Monsieur Dominique DENIEUL, Maire.

Membres Présents :

M. Dominique DENIEUL	Mme Renée FOUGERES	M. Gille THIEBOT
M. Allain TESSIER	M. Alain HERVAGAULT	Mr Julien CORBIN
Mme Christelle GAUTIER	Mme Christine AGIER	
Mme Armelle HAUCHECORNE	Mme Martine JOUANNET	
M. Michel RIOU	Mme Clotilde BELIN	
Mme Alexandra JOUADÉ	Mme Marie-Jeanne LESAGE	
M. Ludovic CROYAL	Mme Anne MALLET	
M. Jean-Baptiste LEBOUC	M. Michel LAISNÉ	

Absents : Mme Magali GADBY, M. Anthony CALVAR, Mr Sylvain GARNIER

Procurations : Mme Florence DE BLIGNIERE à Mme Marie-Jeanne LESAGE, Mr Jean-Benoît DUFOUR à Mme Renée FOUGERES, Mr Yohann VAULÉON à Mme Alexandra JOUADÉ

Secrétaire de séance : Mme Alexandra JOUADÉ

Date de convocation : 12 février 2026

****

2026-02-05 – MARCHE PUBLIC // Rénovation et restructuration de la mairie et de ses salles annexes – Attribution du marché de travaux

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre du projet de rénovation de la mairie de Piré-Chancé, une procédure de marché public à procédure adaptée (MAPA) a été engagée afin de sélectionner les entreprises chargées de la réalisation des travaux. Cette opération, structurée en 15 lots distincts, vise à moderniser les infrastructures tout en garantissant leur conformité aux normes en vigueur, notamment en matière d'accessibilité, de performance énergétique et de sécurité.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié, permettant la réception de plusieurs offres. La Commission d'appel d'offres, réunie le 13 février 2026 sous la présidence de Monsieur le Maire et en présence de la maîtrise d'œuvre CLARC, a procédé à l'analyse des candidatures et des offres au regard des critères définis dans le règlement de consultation. Les entreprises retenues ont été sélectionnées sur la base de leur valeur technique (50%) de leur prix (50%)

Pour deux lots (n°5 – *Couverture et bardage métallique* et n°12 – *Élévateur PMR*), aucune offre n'a été jugée recevable ou conforme. Pour le lot n°13 (*Forages géothermiques*), la procédure est également déclarée infructueuse. Ces lots feront l'objet d'une nouvelle consultation en gré à gré, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260216-2026020500-DE

Les montants des marchés attribués, détaillés ci-après, s'inscrivent dans le budget préalablement voté pour cette opération. Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la signature des marchés avec les entreprises retenues, ainsi que tous les actes nécessaires à leur exécution, y compris les avenants éventuels.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) dans ses articles L. 2122-22, L. 2121-29, L. 2311-1 et suivant
VU le Code de la commande publique (CCP) articles L. 2124-1 et suivants, R. 2122-1 et suivants, R. 2162-1 et suivants et R. 2194-1 et suivants
VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
VU la Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 (dite "Loi ELAN")
Délibération du Conseil municipal de Piré-Chancé en date du 15 décembre 2025 autorisant le lancement de la procédure de marché public pour la rénovation de la mairie.
Procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du 13 février 2026, annexé à la présente délibération.

Considérant la Conformité aux règles de la commande publique : La procédure de passation des marchés a été conduite dans le strict respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de liberté d'accès à la commande publique, tels que définis par le Code de la commande publique. L'analyse des offres a été réalisée de manière objective, sur la base des critères préalablement définis et portés à la connaissance des candidats.

Considérant l'optimisation des deniers publics : Les entreprises retenues ont présenté des offres économiquement avantageuses, permettant à la collectivité de réaliser des économies tout en garantissant la qualité des prestations. Les montants proposés sont conformes aux estimations initiales et aux crédits budgétaires alloués. De plus, les offres ont été déclarées infructueuses en raison :

- D'une offre unique pour chaque lot, ne permettant pas une mise en concurrence effective.
- De montants significativement supérieurs aux estimations préalables, rendant impossible leur acceptation dans le cadre budgétaire prévu.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260216-2026020500-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE les marchés de travaux pour la rénovation de la mairie de Piré-Chancé aux entreprises suivantes, conformément au classement établi par la Commission d'appel d'offres du 13 février 2026 :**

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1	Désamiantage – déplombage – curage – démolition	SITEC Déconstruction	111 229,00 €	133 474,80 €
2	Gros Œuvre – ravalement – VRD	COREVA	329 900,00 €	395 880,00 €
3	Charpente ossature bois – bardage bois	LIMEUL	96 969,10 €	116 362,92 €
4	Couverture ardoise – couverture zinc	MOQUET-PELTIER	107 151,63 €	128 581,96 €
5	Couverture et bardage métallique	Infructueux	-	-
6	Étanchéité	SBEM	12 922,00 €	15 506,40 €
7	Menuiseries extérieures – serrurerie	MIROITERIE 35	142 725,33 €	171 270,40 €
8	Menuiseries intérieures – parquet	PELE	89 999,31 €	107 999,17 €
9	Doublages – cloisons – plafonds suspendus	LE COQ	175 351,58 €	210 421,90 €
10	Revêtements de sols durs	BREL	31 985,40 €	38 382,48 €
11	Revêtements de sols souples – peinture	CADEC	58 356,66 €	70 027,99 €
12	Élévateur PMR	Infructueux	-	-
13	Forages géothermiques	Infructueux	-	-
14	Chauffage – Ventilation – Plomberie	HAMON MOLARD	157 864,28 €	189 437,14 €
15	Électricité CFO – Chauffage électrique	ICE	90 131,02 €	108 157,22 €

Montant total des marchés attribués : 1 294 685,31 € HT (soit 1 553 622,38 € TTC).

- **DECLARE infructueux les lots n°5, n°12 et n°13, et d'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires pour leur attribution ultérieure, par une procédure de gré à gré, conformément aux dispositions du Code de la commande publique.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer :**
- **Les marchés de travaux avec les entreprises retenues ;**
- **Tous les actes et documents nécessaires à l'exécution des marchés, notamment :**
  - **Les ordres de service ;**
  - **Les avenants, dans la limite des dispositions légales et réglementaires ;**
  - **Les procès-verbaux de réception des travaux ;**
  - **Les décomptes généraux et définitifs ;**
  - **Les actes de résiliation, le cas échéant ;**
  - **Tout autre document relatif à la gestion administrative, technique ou financière des marchés.**

- **CONSTATE que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux sont inscrits au budget 2026 de la commune.**

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, M. Dominique DENIEUL

Mairie de PIRÉ-CHANCÉ (Ille-et-Vilaine)